



Le mot du Maire



Presque en toute discrétion la transition écologique est en action dans notre ville. Je dis presque car si l'évènement est passé sous les radars au niveau local, il a largement été relayé par les médias en ligne (Free, MSN, Orange, Yahoo, ABC Bourse, ...) et aussi par la presse (l'Express, Le Point, Corse Matin, Sud Ouest, La Croix, Les Echos, Var Matin, Monaco Matin, Nice Matin, le journal de la Haute Marne, ...) et par les télévisions et radios (France24, TV5 Monde, RTL Info, Sud Radio, RTBF, ...) !

Alors de quoi s'agit-il ? Le 9 septembre dernier a été effectuée la pose du revêtement du nouveau parking des enseignants de l'école Dr. Benoît. Un revêtement pas tout à fait ordinaire puisque la municipalité a décidé de faire confiance à la toute nouvelle société Belfortaine « Purple Alternative Surface » pour installer des dalles innovantes constituées de plastiques durs recyclés, dalles qui ont aussi le mérite non seulement de permettre l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol mais également de la stocker en cas de fortes chutes (jusqu'à 40 L/m²). Ce produit innovant (les plastiques « durs » sont actuellement incinérés ou enfouis à contrario des plastiques « souples » qui sont assez largement recyclés) est ici en phase de test grandeur nature et le parking de l'école Dr. Benoît est l'un des tout premiers à être réalisé en France. Un évènement qui n'est donc pas passé inaperçu des traqueurs d'innovation en matière de transition écologique !

Soulignons que l'innovation, brevetée au niveau mondial, est aussi

locale. Elle a été développée par Pierre Quinonero et Sébastien Molas, les 2 créateurs de la « start-up » Purple Alternative Surface installée à Cravanche. Plus précisément, les déchets plastiques composant les dalles sont collectés localement, en particulier en Haute-Saône où ils sont aussi broyés, dans le cadre d'un partenariat avec le Sytevom et ils sont ensuite transformés en dalles à Rumersheim, dans le Haut-Rhin, dans le cadre d'un partenariat avec la société PLAXER : un processus exemplaire de l'économie circulaire.

Cette réalisation permet au passage de vérifier qu'au-delà des aménagements à caractère minéral et des voies nouvelles qui imposent quelquefois le sacrifice d'un peu de végétation, votre municipalité veille à la qualité écologique et environnementale de ses aménagements.

Christian Coddet



Le parking de l'école Docteur Benoît en dalles Purple solo faites de plastiques thermodurcissables recyclés

CONCERT ORGUE-VIOLON-TROMPETTE Dimanche 6 novembre à 17h, Église

Emmanuel Hocdé, orgue
Christophe Hocdé, violon
Camille Hocdé, trompette

Ce trio interprétera quelques pages célèbres de Jean Sébastien Bach ainsi que de Joseph Haydn. Emmanuel Hocdé a pour sa part, préparé un répertoire bien adapté à l'orgue Verschneider

Un rendez vous à ne pas manquer.

Entrée libre- plateau



LES AMIS DE L'ORGUE DE GIROMAGNY

LOTO

SAMEDI 5 NOVEMBRE

Espace de la Tuilerie à Giromagny

à 20h30

Organisé par le
Bike club Giromagny

Ouverture des
portes à 19h30



Nombreux lots dont:

TV écran plat;
Electroménager ;
outillage ; vélo ;
tablette numérique ;
restauration ; vin ;
parties gourmandes...

Droit d'entrée:

16 € les 3 cartons

3 € le carton supplémentaire



Renseignements et réservations au 06 75 93 94 06

Compte rendu du conseil municipal du 22 septembre

16 conseillers sont présents et 4 sont représentés. Après les formalités d'usage, les premières délibérations portent sur les personnels avec la proposition d'un contrat d'apprentissage (domaine des services à la population) et la création d'un emploi non permanent « gestion de projets, ressources humaines, comptabilité » d'une durée de 2 ans.

Ensuite un débat est ouvert sur les actions à mettre en place afin de modérer la facture énergétique communale dans un contexte de forte hausse des coûts. En effet, la commune n'est pas éligible aux boucliers tarifaires et les hausses ont déjà dépassé 250% pour le gaz cette année et s'orientent vers des valeurs similaires pour l'électricité à partir du 1er janvier prochain. Un groupe de travail est créé qui rendra ses conclusions lors de la prochaine séance du Conseil. Afin de ne pas trop tarder le Conseil décide d'étendre sans attendre la plage d'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h et fixe l'allumage à 30 min après l'heure locale du coucher du soleil, ce qui contribuera aussi à la protection de la faune ; il approuve aussi une demande de subvention auprès de Territoire d'Énergie 90 pour la modernisation de l'éclairage public.

Après avoir désigné l' élu référent de la sécurité routière (le maire), le Conseil approuve le programme d'enfouissement des réseaux secs dans la partie sud du faubourg de Belfort, en accompagnement de la mise en place de la voie verte ; le montant global des travaux s'élève à 192 453€ dont 40% seront pris en charge par Territoire d'Énergie 90, le reste sera en grande partie pris en charge par le projet de la voie verte.

Après s'être penché sur des ajustements des tarifs communaux (compensation des dégradations, marchés spéciaux, concert de Noël, ...) le Conseil approuve des modifications techniques

des budgets communaux ainsi que l'attribution de plusieurs subventions : 3000€ pour une rénovation de façade à un particulier, 6860€ à 3 associations (Volley Club, USG Handball et FC Giro-Lepuix) en remboursement de factures d'utilisation du gymnase du COSEC, 800€ à titre exceptionnel aux médaillés militaires du canton pour le renouvellement de leurs drapeaux.

Plusieurs conventions sont approuvées portant sur : la gestion des salles de sport avec le COSEC, un partenariat France Services avec France Handicap, une étude sur la valorisation du potentiel naturel et culturel de la ville avec l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), étude financée intégralement par l'agence à hauteur de 27 600 €, une modification du raccordement électrique de l'école Chantoiseau avec la société Topo-Etudes ; le Conseil décide par contre d'une refacturation de travaux de nettoyage et de dépollution à une entreprise hébergée.

Afin de régulariser une situation de fait, le Conseil décide de la prolongation officielle de la rue de la Tuilerie jusqu'à la rue des Prés Heyd, le secteur étant resté jusqu'à ce jour propriété privée de la commune ; il décide aussi de donner le nom de « place de la Tuilerie » à l'espace situé devant la salle du même nom.

Un plan d'aménagement global du secteur du stade Travers en « pole sportif » est adopté avec la mise en place d'un « city stade » et d'un « skate parc », la réfection et l'aménagement des circulations ainsi que la rénovation de l'aire de stationnement. Cette opération fait l'objet d'un soutien de l'ANS (Agence Nationale du Sport) et d'une demande complémentaire auprès du Conseil Départemental, les installations étant destinées à servir aussi aux élèves du collège Val de Rosemont.

Dans le cadre de l'exercice du droit de préemption, 2 parcelles contigües à la forêt communale d'une surface de 0,51 ha sont acquises pour un montant de 6500 €.

Toutes les délibérations de la séance ont été prises à l'unanimité.

La vie communale en images



Le 15 octobre, à la Maison Mazarin, relaxation sonore avec bols tibétains dans le cadre de la manifestation Octobre rose.



Le 6 octobre, à la mairie, l'un des jeudis de la formation « Tablette numérique » avec Lou-Anne Perrez



Le 1^{er} octobre, la maison de retraite Saint Joseph fête ses 140 ans



Le 14 octobre, concours de pâtisseries organisé par Girokids

Points sur les travaux

Depuis la fin de l'été les travaux ont repris de plus belle dans notre ville avec leurs lots d'émotions, de découvertes et d'agacements aussi. A défaut de pouvoir égrener un calendrier précis des opérations, étant donné le nombre d'aléas susceptibles d'être rencontrés (météo, nature et encombrement du sous-sol, santé des personnels, incidents techniques, ...), faisons un point sur les chantiers en cours et sur l'estimation de leur déroulement.

Phase 2 des aménagements du centre-ville (de la mairie au carrefour avec l'avenue de Schwabmünchen) : les perturbations les plus importantes liées à la reprise complète des sols et des réseaux sont prévues jusqu'à mi-novembre, date annoncée pour la remise en état complète de la voirie réservée à la circulation. La réalisation du revêtement des trottoirs sera effectuée ensuite progressivement en fonction du temps avec des gênes minimales à la circulation. Le réaménagement de la place des Mineurs ne sera engagé qu'à partir du printemps et donnera à l'ensemble son caractère mais d'aucuns ont déjà pu apprécier l'énorme bouffée d'oxygène apportée à notre centre-ville par l'ouverture sur le parc Mazarin.



De gros moyens ont été engagés sur le centre-ville par l'entreprise Eurovia

La voie verte : Une transformation de grande ampleur a débuté en octobre au fond de la place de Gaulle avec un défrichage de la berge et la démolition de hangars apportant une vue nouvelle sur la Savoureuse. Notons qu'avant la réalisation des enrochements destinés à préserver les berges, une pêche « électrique » a été effectuée par la société de pêche afin de protéger les poissons durant la phase de travaux affectant le lit du cours d'eau. Ces travaux s'étendront jusqu'au mois de juin 2023 en descendant progressivement vers le sud via la rue de la Gare. Bien que largement effectués en « site propre », ces travaux affecteront néanmoins de façon notable la circulation sur la RD 465 en raison de la nécessité d'effectuer des opérations préalables ou d'accompagnement. Ces opérations commenceront en novembre avec l'enfouissement des réseaux secs sur la partie sud du faubourg de Belfort et se poursuivront avec le renouvellement de la canalisation principale et des branchements d'eau potable, le recalibrage de la chaussée et finalement la réfection du revêtement. L'ouverture de la voie verte prévue au cours de l'été 2023 permettra aux cyclistes et piétons de cheminer le long de la rivière et de rejoindre la Maison de Santé en toute sécurité.



La pêche électrique pour préserver les poissons



Le nouvel aspect de la berge côté est de la Savoureuse au fond de la place De Gaulle

L'école Docteur Benoît : La voirie extérieure est terminée et l'isolation extérieure du bâtiment est en voie d'achèvement. Les entreprises de second œuvre sont à pied d'œuvre pour les menuiseries et la mise en place des canalisations. La livraison des locaux est prévue en juin 2023 afin de permettre la mise en place des mobiliers durant les vacances scolaires.



L'isolation par l'extérieur du bâtiment de l'école Docteur Benoît

D'autres acteurs sont aussi présents sur notre territoire et apportent leur lot de perturbations : la Communauté de Communes avec des réfections des conduites d'assainissement, notamment rue du Rosemont et ENEDIS avec un prévision d'enfouissement des lignes haute et basse tension dans la rue du Tilleul et la rue Traversière.

Citoyenneté routière

Mise en garde. Grand paradoxe de notre temps, alors que la durée effective du travail ne cesse de se réduire, nous sommes de plus en plus pressés et notre comportement sur la route s'affranchit de plus en plus allègrement des règles élémentaires du code de la route. Après plusieurs mois de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des règles de circulation et de stationnement via des messages, des rappels oraux, des petits papillons amicaux sur les parebrises, les effets constatés de cette campagne sur le comportement civique des automobilistes s'avèrent hélas bien maigres. Le temps est donc venu pour notre police municipale de se montrer plus persuasive en dressant des contraventions pour le non-respect des règles de la circulation routière. Au-delà des règles générales du code de la route il est tout particulièrement rappelé à chacun que la vitesse dans tout le centre-ville est limitée à 30 km/h, que le stationnement dans l'hypercentre, principalement sur l'axe de la RD 465 entre la rue des Ecoles et la gendarmerie, est soumis au régime de « zone bleue » avec disque de stationnement obligatoire et que les trottoirs sont réservés à la circulation des piétons. Il est à noter que la procédure de verbalisation est automatisée (inutile donc de venir pleurer dans le giron du maire) et qu'il pourra en coûter aux contrevenants entre 35 et 135 €. L'objectif est de retrouver un peu plus de sécurité, de sérénité et de savoir-vivre, bref un esprit citoyen dans notre ville.

Giropratique

Gendarmerie	03 84 29 30 17
Mairie	03 84 27 14 18
Pompiers	18
SAMU	15
ENEDIS	09 72 67 50 90
GRDF	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement	03 84 54 70 80
Pharmacie de garde	3237
Médecin de garde	3966

Contact internet à disposition : mairie@giromagny.fr

France Services

2, avenue Jean Moulin - 03 39 53 06 53
CAF - CNAM - CNAV - MSA - AGIRC ARRCO

Conciliateur de justice

Mercredis 9 & 23 novembre de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 06 82 17 55 92

Permanences FNATH

Mardi 15 de 14h à 16h

Permanences

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Mercredis 9 & 23 septembre de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 03 39 53 06 53

Personnel Mairie

Accueil - État civil - Carte d'identité - Passeport - Gestion funéraire
• 03.84.27.14.18

Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr

Location des salles - Organisation des manifestations

• 03.84.27.02.10

Karine BEN : karineben@giromagny.fr

Centre Communal d'Action Sociale - Visiteuse Sociale

• 03.84.27.14.80

Chantal HALAHIGAND : ccas@giromagny.fr

En novembre

Jeu 3 & 17	Ramassages des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)
Samedi 5	LOTO du Bike Club Giromagny à 20h30. Espace de la Tuilerie
Dimanche 6	Concert orgue-violon-trompette à 17h Église Saint-Jean-Baptiste
Vendredi 11	Commemoration de l'Armistice et hommage rendu à tous les morts pour la France. Monu- ment aux Morts 1914/1918 à 11h.
Samedi 12	Exposition 100 ans aviation dans le Territoire de Belfort 14h/ 19h Espace de la Tuilerie Présentation de la revue La Vôge n°50 à 16h Espace de la Tuilerie
Jeu 17	Réunion du quartier Centre à 20h. Salle du conseil. Mairie Spectacle « Méta » à 20h - Théâtre du Pilier. Espace la Savoureuse
Samedi 19	Commemoration de la Libération de Giromag- ny. Place de Gaulle-Défilé à 17h.
Mardi 22	Apéro-philo n°2 à 18h30 - Théâtre du Pilier. Espace la Savoureuse
Lundi 28	Déchèterie mobile de 12h à 19h au Stade Edouard Travers

Tribune de l'opposition

Article non fourni

À la recherche d'un emploi ?

La commune de Giromagny, en partenariat avec la MIFE,
organise un forum recrutement à l'Espace Tuilerie
le **vendredi 4 novembre de 14h à 17h**

Vous pourrez y rencontrer des employeurs locaux à la recherche de candidats
dans les domaines de l'industrie, logistique, secteur tertiaire, BTP... Entrée libre

C'est la reprise pour l'école de tennis !

L'USG Tennis accueille les joueurs débutants ou joueurs confirmés de 6 à 77 ans. N'hésitez pas à contacter Joël Guynan, le nouveau professeur, pour plus de renseignements au 06 86 84 07 00.



Le CDS, Savate Boxe Française propose des cours de savate boxe française pour jeunes de 8 à 16 ans les vendredis de 17h45 à 18h50 et des cours de savate forme pour adultes les vendredis de 19h à 20h à l'Espace la Savoureuse.

Renseignements :

Gilles Druelle au 06 23 45 16 97.

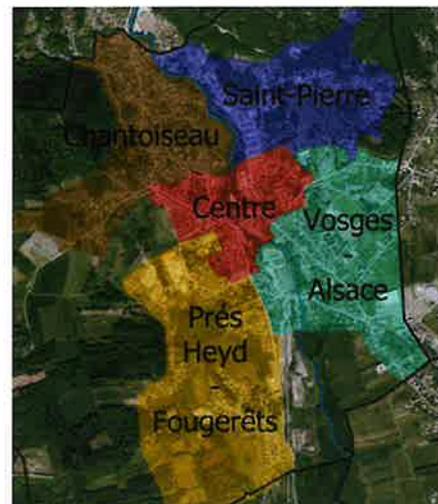
Un nouveau numéro de la Vôge et une exposition

L'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgiens (AHPSV) est heureuse de vous inviter à la présentation du numéro 50 de La Vôge, le 12 novembre à 16h. De 14h à 19h, vous pourrez découvrir l'exposition «100 ans d'aviation dans le Territoire de Belfort» présentée par l'association belfortaine de vol à moteur (AVBM) Espace de la Tuilerie.

Réunion du quartier Centre

Rendez-vous en mairie : le jeudi 17 novembre à 20h00

Les rues concernées sont les suivantes : Grande rue, ruelle du Moulin, rue Germain Lambert, rue André Maginot, place de Gaulle, rue du Paradis des Loups, rue des Casernes (portion vers square de la Liberté), place des Mineurs, rue de la Tuilerie, faubourg de Belfort (de la gendarmerie à la rue André Maginot), rue Ferdinand Boigeol, rue Joseph Lhomme, rue Thiers, rue de l'Eglise, allée des Pêcheurs, rue Traversière, rue de l'Abbé Bidaine, rue Saint-Pierre (partie sud jusqu'à la rue de Bidaine) et rue du Rosemont (partie sud jusqu'à la rue de Bidaine).



Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur : <https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Réception des articles, rédaction : Marie-Noëlle Marline

Credit photos : Marie-Noëlle Marline, Christian Coddet, club CDS, US Tennis, Girokids

Ont participé à ce numéro : Barbara Natter, Patricia Vuillaumié

Mise en page & Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 233 - Dépôt légal 10-2022